

⚠ Service cantine

Selon le règlement, tout enfant inscrit aux TAP devra obligatoirement être inscrit à la cantine le vendredi.

⚠ Service Garderie du vendredi soir

L'enfant inscrit à la garderie devra obligatoirement être inscrit à la cantine et aux TAP le vendredi.

⚠ Réservation des activités :

Les activités seront réservées par période (une activité par période) selon le calendrier s'appliquant aux vacances scolaires auprès du service enfance jeunesse, en mairie.

Toute activité réservée est due et devra être menée jusqu'à son terme, excepté en cas de maladie de plus de trois jours d'arrêt (sur présentation d'un certificat médical).

Il n'est pas possible de changer d'activité en cours de période.

Règlement des activités :

Le règlement s'effectuera directement auprès du service enfance jeunesse pour la période définie dès l'inscription.

⚠ *Fin des activités : En cas de retard du parent, le tarif de la garderie s'appliquera dès 16h05.*

Rappel : Activités partiellement financées par l'Etat



République Française

MAIRIE DE ROEULX

LES T.A.P - MATERNELLES à partir du 8 Septembre 2017 Tous les vendredis de 14H00 à 16H00



**Pour toute inscription veuillez contacter
Mme PADOVAN Sylvie
Service Enfance Jeunesse - 03.27.21.43.02**

T.A.P MATERNELLES de 14H00 à 16H00
tous les vendredis
année scolaire 2017/2018

 Nouveautés !

Pour l'activité N°4 « Jeux de Sociétés », tout au long de l'année en partenariat avec la ludothèque de la CAPH.

Coût : 1€ l'activité de deux heures

Pour l'activité N° 5 «Atelier le rallye du jardinier» :
du 8 Septembre au 13 Octobre 2017 en partenariat avec l'association le jardin voyageur.

1ère Séance : le Vendredi 8 Septembre 2017

Pour l'activité N°6 «Eveil musical » :
du 16 Mars 2018 au 20 Avril 2018 en partenariat avec Benoît VAN PARYS de l'association « In'Ouïe ».

Pour information : La sortie des enfants se fera sur le lieu d'activité à 16 heures, selon détail ci-dessous :

Cense aux Mômes : Eveil musical, Jardinage, chorale
 activités manuelles et culturelles et jeux de sociétés.

Salle des sports : Activités sportives

A NOTER, les prochaines dates de paiement :

1ère Période : du 28 au 31 Août 2017


2ème Période : 23 et 24 Octobre 2017

3ème Période : 18 et 19 Décembre 2017

4ème Période : 15 et 16 Février 2018

5ème Période : 23 et 24 Avril 2018

	Période N°1 Du 08/09/17 Au 20/10/17 7 vendredis	Période N°2 Du 10/11/17 Au 22/12/17 7 vendredis	Période N°3 Du 12/01/18 Au 23/02/18 7 vendredis	Période N°4 Du 16/03/18 Au 20/04/18 6 vendredis	Période N°5 Du 11/05/18 Au 06/07/18 9 vendredis
Activités	1- Chorale 2- Sports 3- Activités Manuelles & Culturelles 4- Jeux de Sociétés 5- Atelier Le rallye du jardinier	1- Chorale 2- Sports 3- Activités Manuelles & Culturelles 4- Jeux de sociétés	1- Chorale 2- Sports 3- Activités Manuelles & Culturelles 4- Jeux de Sociétés	1-Chorale 2- Sports 3- Activités Manuelles & Culturelles 4-Jeux de Sociétés 6- Atelier Éveil musical	1- Chorale 2- Sports 3- Activités Manuelles & Culturelles 4- Jeux de Sociétés

 **les TAP sont accessibles aux enfants âgés de 3 ans révolus.**

Le nombre de places est limité à 14 enfants pour chaque activité, excepté pour les activités suivantes :

Atelier jardinage et musical : 10 enfants maxi



BULLETIN D'INSCRIPTION Temps d'Activités Périscolaires Maternelles

RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM

PRÉNOM

ADRESSE.....
.....
.....

TÉL. FIXE :

PORTABLE) :

BUREAU :

Nom et Prénom de l'Enfant :

Ecole fréquentée en Septembre 2017 :

En classe de :

**Validation des inscriptions et paiement du 28 au 31 Août,
de 14h00 à 17h00**

**Afin d'organiser les groupes, merci d'indiquer vos choix
d'activités :**

**1: Chorale , 2 : Sports, 3 : Activités manuelles et culturelles,
4 : Jeux de sociétés, 5 : Atelier jardinage, 6 :Eveil musical.**

Période 1 :.....Période 2 :.....

Période 3 :.....Période 4 :.....

Période 5 :

AUTORISATION PARENTALE

Nous , soussignés, Mme.....et M.....

- **AUTORISE et DONNE POUVOIR OUI / NON*** au personnel d'encadrement pour prendre les mesures d'urgence en cas d'accident durant les heures d'ouverture de l'accueil.

Veillez signaler tout problème médical nécessitant une surveillance particulière et fournir le protocole médical sous enveloppe cachetée dès l'inscription (asthme, allergie, ..)

- **AUTORISE M. ou Mme**
à reprendre mon enfant désigné ci-dessus dès la fin des TAP.
Numéro de téléphone de la personne autorisée à reprendre l'enfant. :
Fixe : Portable :

- **AUTORISE OUI / NON *la prise de photographies pour l'information municipale.**

* Entourer la réponse correspondant à votre choix

Je soussigné(e).....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du service à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

Renseignements auprès du Service Enfance-Jeunesse,
Madame Sylvie PADOVAN

Ligne directe : 03 27 21 43 02

Mail : enfance-jeunesse@roeuilx.fr